

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Centre Communal d'Action Sociale
VILLE DE MARLY

MARLY, le 21 mars 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 20 MARS 2024

**Sous la Présidence de
Thierry HORY**
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, LEFEBVRE, MOREL, ROTHEA
Nombre de membres présents	: 07		Mmes HETHENER, JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de suffrages exprimés	: 10	<u>Absents excusés :</u>	Mme FRANCFORT (délégation à M. HORY)
Nombre de membres absents	: 04		Mme HANSE (délégation à Mme HETHENER)
Absent ayant donné procuration	: 03	<u>Absente :</u>	Mme KUNTZ (délégation à Mme JACOB-VARLET)
			Mme NOEL

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 13 mars 2024

XV –Demandes de subvention

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, d'**ACCORDER** le versement d'une subvention à :

- ♦ **La Croix Bleue**
 - 750,00 € (sept cent cinquante euros)
- ♦ **Club Sanzal Plamat**
 - 750,00 € (sept cent cinquante euros)
- ♦ **Les Restaurants du cœur**
 - 1 200,00 € (mille deux cents euros)

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 21 mars 2024
Pour extrait conforme, Marly, le 21 mars 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S.
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales